

SYNTHESE

Ce rapport présente une actualisation des prévisions pour 2009 à partir des dernières informations disponibles. Le compte établi pour 2010 est un compte « tendanciel » qui décrit les évolutions prévisibles dans le cadre des hypothèses macroéconomiques retenues par le Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement de la sécurité sociale.

Complément au 15 octobre 2010 : prise en compte du PLFSS pour 2010

Après prise en compte des mesures figurant dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2010 transmis au Parlement le 1^{er} octobre et de dispositions prises dans les projets de loi de finances pour 2010 et rectificative pour 2009, le déficit du régime général serait accru en 2009 de 0,8 Md€ par rapport aux comptes détaillés dans le présent rapport et s'établirait à -23,5 Md€. En 2010, les économies prévues étant de 3,0Md€, le déficit du régime général s'établirait à -30,6 Md€.

En 2009, la dotation supplémentaire de l'assurance maladie à l'établissement de préparation et de réponse aux urgences sanitaires (EPRUS) pour couvrir les frais de vaccination liés à la pandémie grippale est supérieure de 0,4 Md€ (0,3 Md€ pour la CNAM) à ce qui était prévu. Par ailleurs, l'utilisation de l'excédent du panier de compensation des allègements généraux pour améliorer la compensation des exonérations sur les heures supplémentaires, sous la forme d'une réaffectation des droits de consommation sur les tabacs, accroît le déficit du régime général de 0,4 Md€. Enfin, l'exemption d'assiette liée au bonus prévu par la loi pour l'outre-mer n'est pas compensée (-0,1 Md€).

En 2010, la réaffectation des droits de consommation sur les tabacs se poursuivra aussi en direction des régimes gérant les pensions complémentaires des conjoints survivants d'exploitants agricoles (globalement -0,2 Md€ pour le régime général). Trois mesures principales, dont une exceptionnelle, viseront à consolider les ressources du régime général. Le taux du forfait social sur l'épargne salariale passe de 2 à 4 % (+0,4 Md€ en faveur de la CNAM) et l'exonération de CSG et de CRDS, en cas de succession, sur les intérêts des contrats d'assurance-vie en unités de compte et multi-supports, est supprimée (+0,2 Md€ pour le régime général). Le FSV prend en charge le financement des validations gratuites de trimestres pour la retraite au titre des périodes d'arrêt maladie, maternité et AT-MP ou d'invalidité, ce qui représente un supplément de recettes de 0,6 Md€ pour les régimes de retraite. Enfin, à titre exceptionnel et pour la seule année 2010, les organismes d'assurance complémentaire sont appelés à participer aux besoins financiers liés à la pandémie grippale à hauteur de 0,3 Md€.

Côté charges, les économies se concentreront sur les dépenses maladie. La progression de l'ONDAM est fixée à 3,0% en 2010, ce qui représente 1,8 Md€ d'économies pour la CNAM par rapport aux comptes présentés dans ce rapport. Ces économies reposent principalement sur le relèvement du forfait hospitalier de 16 à 18 €, sur le renforcement de la maîtrise médicalisée par le biais notamment des contrats d'amélioration des pratiques individuelles, sur des diminutions de prix sur les produits de santé, sur une baisse des tarifs de spécialités comme la radiologie et la biologie et sur une réduction de 35% à 15% du taux de remboursement des médicaments à service médical rendu faible.

Soldes par branches du régime général

	en Md€				
	2008	2009		2010	
		1er octobre 2009	PLFSS pour 2010*	1er octobre 2009	PLFSS pour 2010*
CNAM - Maladie	-4,4	-11	-11,5	-17,1	-14,6
CNAM - AT-MP	0,2	-0,6	-0,6	-0,8	-0,8
CNAV	-5,6	-8,1	-8,2	-11,3	-10,7
CNAF	-0,3	-3	-3,1	-4,4	-4,4
RG	-10,2	-22,7	-23,5	-33,6	-30,6

* : y compris dispositions PLF pour 2010 et PLFR pour 2009

Source : DSS/SDEPF/6A

DES DEFICITS MASSIFS ET RAPIDEMENT CROISSANTS

Un plus que triplement du déficit des régimes de base entre 2008 et 2010

Le déficit de l'ensemble des régimes de base de sécurité sociale et du FSV, qui était voisin de 11 Md€ en 2007 et 2008, augmenterait d'une quinzaine de milliards en 2009 avant de se creuser encore de plus de 12 Md€ en 2010 pour approcher les 40 Md€ avant mesures de la loi de financement. Ce déficit représenterait alors 9,6 % des produits nets des régimes de base et 1,9 % du PIB.

Cette aggravation très rapide est avant tout la conséquence de la crise économique qui a fortement réduit les recettes assises sur les revenus d'activité et du capital. Mais les déficits de 2009 et 2010 ont aussi une composante structurelle substantielle, qui porte principalement sur la branche vieillesse (voir fiche 1-2).

Soldes des régimes de base et des fonds

<i>En milliards d'euros</i>	2007	2008	2009 (p)	2010 (p)
Régime général	-9,5	-10,2	-22,7	-33,6
Autres régimes de base*	-1,8	-1,9	-0,8	-1,3
Ensemble des régimes de base*	-11,3	-12,0	-23,4	-34,9
FSV	0,2	0,8	-3,0	-3,9
Ensemble régimes de base et FSV	-11,1	-11,2	-26,5	-38,8
Régimes de retraite complémentaire	7,9	-2,5	0,3	-1,5

* En incluant jusqu'en 2008 le déficit du FFIPSA (hors produit exceptionnel lié à la liquidation du fonds fin 2008)

Le régime général et plus généralement les régimes de base avaient encore été peu touchés par la crise en 2008 : leurs déficits s'étaient à peu près maintenus aux niveaux de 2007. Ils se sont ensuite très fortement creusés en 2009 et cette dégradation se poursuivrait en 2010. Ce décalage par rapport à l'évolution du solde budgétaire s'explique en partie par l'importance, dans les recettes de la sécurité sociale, de la masse salariale privée, dont l'évolution est généralement un peu décalée par rapport à celle du PIB. Les régimes complémentaires, et plus généralement tous les organismes qui constituent des réserves financières, ont quant à eux été touchés dès 2008 par la baisse des cours boursiers qui a profondément dégradé leurs résultats financiers via la constitution d'importantes provisions pour moins-values latentes.

Le déficit du régime des exploitants agricoles

Le déficit des régimes de base autres que le régime général se concentre sur le régime des exploitants agricoles. Entre 2005 et 2008, ce régime était équilibré par un produit à recevoir du FFIPSA, qui supportait lui-même un déficit important. Le FFIPSA a été supprimé au 1^{er} janvier 2009 et sa dette reprise par l'Etat. La branche maladie du régime des exploitants agricoles est depuis 2009 intégrée au régime général, qui finance son déficit par une subvention. Le solde du régime reflète désormais celui de sa branche retraite qui est structurellement déficitaire et ne bénéficie d'aucun mécanisme d'équilibrage.

Les autres régimes de base seraient globalement au voisinage de l'équilibre sur la période, les déficits de certains (CRPCEN) étant compensés par les excédents d'autres régimes (CNRACL).

Au total, le déficit des régimes de base est concentré sur deux régimes : le régime général, qui représente près de 97 % du total en 2009-2010, et pour le reste, le régime des exploitants agricoles. Plus que jamais, c'est le régime général qui « fait » le déficit d'ensemble.

Résultats des principaux régimes de base autres que le régime général

Milliards d'euros	2007	2008	2009 (p)	2010(p)
Exploitants agricoles*	-2,4	-2,7	-0,9	-1,4
CNRACL	0,5	0,3	0,2	0,2
CRPCEN	0	-0,1	-0,2	-0,2
RSI – maladie**	-0,1	0	0	0
RSI – retraite**	0,3	-0,2	0	0

* En 2007 et 2008, résultat hors produits à recevoir du FFIPSA (PAR inscrit dans les comptes du régime pour équilibrer son solde technique)

** A partir de 2009, la C3S affectée au RSI est calculée en droits constatés de façon à équilibrer exactement le solde des régimes

Rechute brutale du FSV

Après deux années d'excédent, le FSV renoue avec un déficit important dès 2009 (-3 Md€) qui s'aggravera en 2010 (-3,9 Md€). Les recettes du fonds chutent en raison de la perte de 0,2 point de CSG transférés à la CADES au 1^{er} janvier 2009 et de la contraction de l'emploi. Ses dépenses, dont la moitié sont liées au niveau du chômage, augmentent fortement.

Comme ceux du régime général, les déficits du FSV sont en 2009 et 2010 les plus élevés depuis sa création.

Le solde cumulé du FSV, qui a été ramené à zéro au début de 2009 par le transfert à la CADES des déficits antérieurs du fonds (pour un montant de 4 Md€), redeviendrait négatif de 3 Md€ fin 2009 et de 6,9 Md€ fin 2010.

Les régimes de retraite complémentaire déficitaires à leur tour

Les régimes de retraite complémentaire ont atteint leurs excédents les plus élevés en 2005 et 2006. Ceux-ci étaient encore substantiels en 2007 même s'ils commençaient de diminuer avec l'augmentation du nombre des départs à la retraite. Les deux régimes principaux, l'ARRCO et l'AGIRC, qui dégageaient encore un excédent global de 5,3 Md€ en 2007, sont brutalement devenus déficitaires en 2008 (-1,3 Md€ au total) en raison de la crise financière qui leur a imposé de passer d'importantes provisions pour moins-values sur leurs placements en actions (4,1 Md€ au total). Ils subissent à présent les effets de la récession, qui réduit leurs recettes en 2009-2010. L'ensemble ARRCO-AGIRC serait déficitaire de 1,1 Md€ en 2009 et de 3,4 Md€ en 2010.

Un creusement très rapide du déficit du régime général en 2009 et 2010

De 10,2 Md€ en 2008, le déficit du régime général passerait à 22,7 Md€ en 2009 et à près de 34 Md€ en 2010 en l'absence de mesures nouvelles.

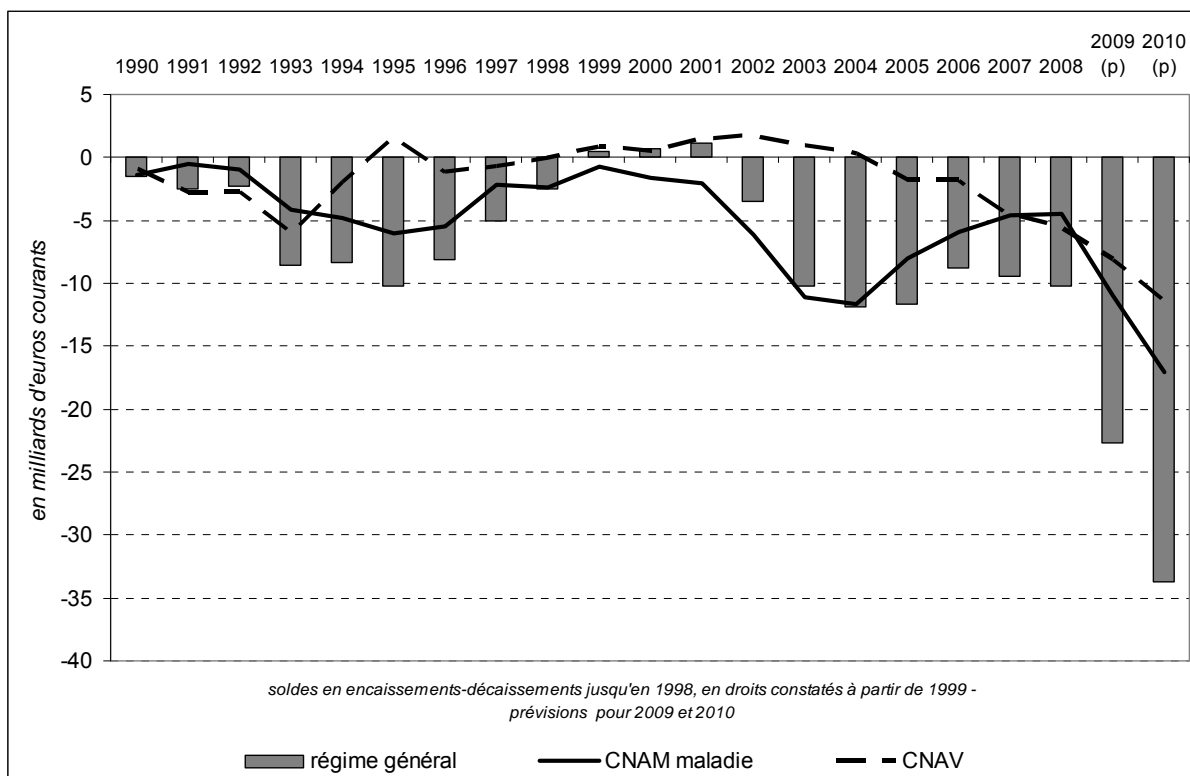
La branche maladie, qui connaît la plus forte dégradation de son solde, redevient la branche la plus déficitaire en 2009.

Soldes par branche du régime général

<i>En milliards d'euros</i>	2007	2008	2009(p)	2010(p)
Maladie	-4,6	-4,4	-11,0	-17,1
Accidents du travail	-0,5	0,2	-0,6	-0,8
Vieillesse	-4,6	-5,6	-8,1	-11,3
Famille	0,2	-0,3	-3,0	-4,4
Total régime général	-9,5	-10,2	-22,7	-33,6

La prévision de déficit pour 2009 est aggravée de 2,6 Md€ par rapport à la prévision de juin. Cette révision porte principalement sur les recettes : la révision à la baisse de la masse salariale de $\frac{3}{4}$ de point (-2 % au lieu de -1,25 %) réduit les produits sur revenus d'activité d'environ 1,5 Md€ ; les recettes fiscales sont dégradées de 300 M€ ; les transferts nets de compensation sont accrus de 200 M€ ; l'excédent du panier de recettes « allégements généraux » est un peu moins élevé que prévu en juin.

Soldes du régime général, de la CNAM maladie et de la CNAV sur la période 1990-2009



Une nouvelle aggravation du déficit en 2010 avant mesures nouvelles

Pour l'année 2010, le compte tendancier établi sur la base des hypothèses macroéconomiques du Gouvernement, mais avant prise en compte des dispositions de la loi de financement, décrit une nouvelle et forte aggravation du déficit, de l'ordre de 11 Md€. Ce compte repose sur l'hypothèse d'une augmentation « spontanée » des dépenses d'assurance maladie de 4,4 %.

Le déficit de 2010 représenterait 10,3 % des charges du régime général (327 Md€), c'est-à-dire que seulement 90 % des dépenses du régime seraient couvertes par des ressources permanentes, les 10 % restants devant être empruntés.

Les hypothèses macroéconomiques

Les hypothèses économiques ici retenues pour 2009 et 2010 sont celles, communes au PLF et au PLFSS, qui seront présentées dans le rapport économique, social et financier. La baisse du PIB est estimée à -2 ¼ % en 2009 ; elle ferait place à une lente reprise en 2010 (0,75 %).

La masse salariale, dont l'évolution est déterminante pour les recettes de la sécurité sociale, se réduirait en valeur de 2 % en 2009, ce qui est sans précédent depuis la dernière guerre. Elle diminuerait encore un peu en 2010 (-0,4 %) compte tenu du décalage traditionnel de l'ajustement de l'emploi à la production.

La hausse des prix hors tabac, qui a été négative une partie de l'année en raison de la baisse des produits pétroliers, serait limitée à 0,4 %, en moyenne annuelle, en 2009. Elle remonterait à 1,2 % en 2010.

Une dégradation très rapide de la trésorerie du régime général

La reprise par la CADES de 27 Md€ de déficits du régime général et du FSV entre décembre 2008 et mars 2009 a réduit d'autant le découvert de trésorerie de l'ACOSS. Mais celui-ci se dégrade à nouveau rapidement sous l'effet des déficits. Il atteindrait -26,3 Md€ fin 2009 et des montants sans précédent en 2010.

Les charges financières nettes supportées par le régime général, qui avaient atteint 832 M€ en 2008, sont réduites en 2009 (115 M€) par la réduction des besoins de financement qui a découlé en début d'année de la reprise de dette, et par le niveau exceptionnellement bas des taux d'intérêt à court terme¹. Dans un contexte de creusement rapide du découvert de trésorerie, ces charges seront très sensibles à toute remontée des taux.

Les produits et les charges du régime général

En 2009, la croissance des produits du régime général connaît un coup d'arrêt brutal. Leur baisse crée un effet de ciseaux considérable par rapport à l'augmentation des charges, (même si celle-ci ralentit d'un demi-point) qui creuse le déficit. L'écart d'évolution entre dépenses et recettes² resterait très important en 2010.

Sur l'ensemble des deux années 2009 et 2010, les produits ne connaîtraient aucune progression tandis que les charges augmenteraient de près de 8 %.

¹ Le taux du marché monétaire Eonia, qui sert de référence aux avances de la Caisse des dépôts (en ajoutant une marge) était inférieur à 0,4 % au cours de l'été.

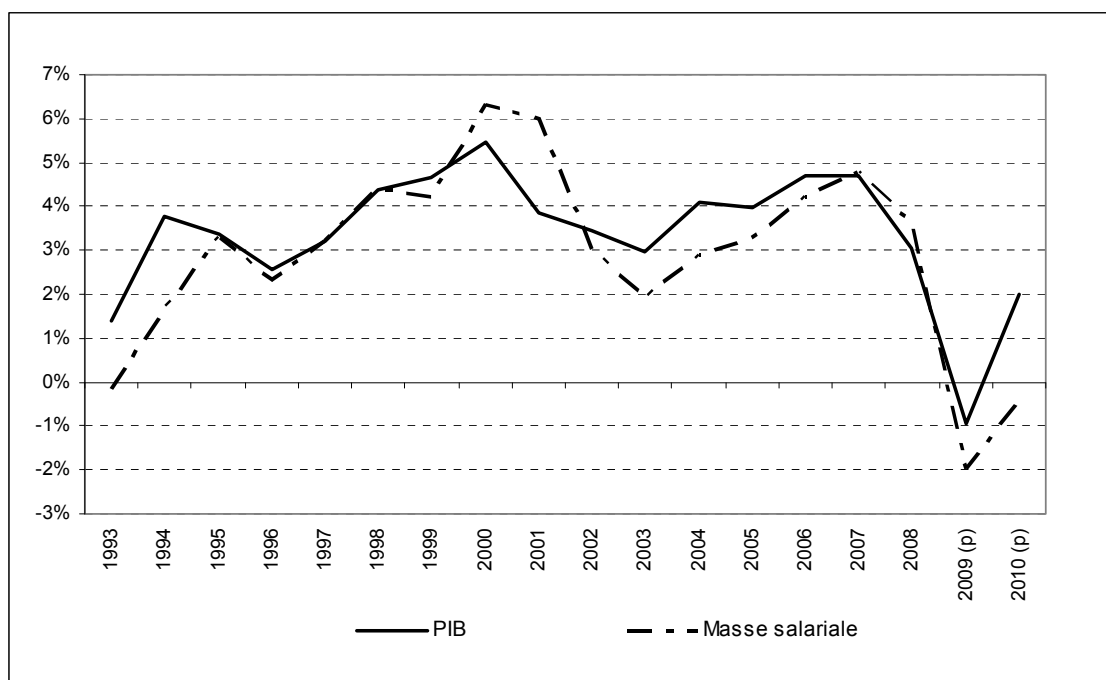
² Un point d'écart creuse le déficit d'environ 3 Md€.

Taux de variation des produits et charges du régime général*

	2006	2007	2008	2009 (p)	2010 (p)
Produits	5,8 %	4,3 %	4,1 %	-0,5 %	0,7 %
Charges	4,5 %	4,4 %	4,2 %	3,6 %	4,1 %
Ecart	1,3 %	-0,1 %	-0,1 %	-4,1 %	-3,4 %

*Taux de variation calculés sur les montants de produits et de charges nets et consolidés

Taux de croissance annuel du PIB et de la masse salariale



Coup d'arrêt à la progression des recettes en 2009 et 2010

Les produits du régime général en valeur seraient au même niveau en 2010 qu'en 2008. Ils diminueraient de 0,5 % en 2009 puis augmenteraient faiblement (+ 0,6 %) en 2010. Cette quasi stagnation est la conséquence de la baisse des prélèvements sur revenus d'activité et revenus du capital, qui n'est que faiblement compensée par des augmentations de recettes fiscales et des transferts.

- Les produits sur les revenus d'activité (cotisations et partie prépondérante de la CSG) sont très affectés par le retournement brutal de l'emploi et de la masse salariale du secteur privé, qui constitue l'assiette des trois quarts de ces prélèvements. Ils devraient diminuer en valeur de - 0,9 % en 2009 puis à nouveau de -0,3 % en 2010. Leur baisse en 2009 serait toutefois moins prononcée que celle de la masse salariale privée (-2 %) en raison du maintien d'une certaine progression pour les produits sur les rémunérations du secteur public (+1,6 %) et d'un « effet plafond » temporaire, qui limite la dégradation des recettes de la CNAV en 2009.
- Les prélèvements sociaux sur les revenus du capital, dont le montant était de l'ordre de 15 Md€ en 2008 (9 Md€ pour le régime général), connaissent une forte baisse en 2009,

estimée à -12,3 % malgré l'instauration au 1^{er} janvier 2009 de la contribution additionnelle de 1,1 % destinée au financement du RSA. Cette chute est imputable à la forte contraction des principales composantes de l'assiette (plus-values financières et immobilières, dividendes). Elle est amplifiée par le contrecoup de mesures qui avaient conduit à anticiper en 2008 le prélèvement de certaines contributions (mise en place du prélèvement à la source sur les dividendes).

- Le panier de recettes finançant les allègements généraux de cotisations dégagerait un excédent de 600 M€ en 2009.

Les exonérations de cotisations compensées à la sécurité sociale sous la forme de recettes fiscales (mesures générales) ou de dotations budgétaires (mesures ciblées), qui avaient fortement augmenté entre 2005 et 2008 (de près de 10 Md€), diminueraient en 2009 et 2010. C'est la conséquence de la baisse de la masse salariale pour les allègements généraux et de mesures conduisant à la réduction ou à l'extinction de dispositifs ciblés.

Exonérations de cotisations (régime général)

en Milliards €	2007	2008	2009 (p)	2010 (p)
Allègements généraux	20,8	21,7	21,5	21,0
Exonérations heures supplémentaires *	0,6	2,9	2,8	2,7
Mesures ciblées compensées	4,0	3,9	3,6	3,4
Total mesures compensées	25,4	28,5	27,8	27,1
Mesures non compensées	2,7	2,5	2,6	2,7
Total exonérations	28,1	31,0	30,4	29,8

* : y compris rachats RTT

Les exonérations « heures supplémentaires » et les mesures ciblées sont compensées à l'euro l'euro. Les variations de leurs montants n'ont donc pas d'incidence sur le solde du régime général. Il n'en est pas de même des allègements généraux, qui sont financés depuis 2006 par un « panier » de recettes fiscales. En 2008, ces recettes ont été supérieures de 200 M€ au montant des exonérations. En 2009, le dispositif dégagerait à nouveau un excédent pour le régime général, estimé à 600 M€ : le recul des allègements généraux sur les bas salaires est en effet plus prononcé que celui du panier de recettes. L'écart s'accroîtrait en 2010, donnant lieu à un excédent croissant.

- Les autres recettes (impôts et taxes affectés, transferts) compenseraient un peu la baisse des cotisations et contributions en 2009.

Les impôts et taxes affectés au régime général (hors « paniers ») augmenteraient de 27,5 % en 2009 (après déjà près de 14 % en 2008), soit un supplément de recettes de 1,6 Md€ lié à l'instauration de recettes nouvelles (forfait social sur l'épargne salariale) et à l'augmentation de la part de recettes anciennes allant au régime général (droits sur les tabacs, prélèvement social de 2 % sur les revenus du capital). La plus grande partie du supplément de recettes bénéficie à la branche maladie.

Le solde des transferts reçus et versés par le régime général à d'autres régimes ou fonds, s'améliorerait en 2009 en raison notamment de la forte augmentation des transferts du FSV.

Les dépenses : une légère inflexion de la croissance des retraites

Les prestations du régime général augmenteraient d'environ 4 % en 2009 comme en 2008 et ce rythme se maintiendrait en 2010 en l'absence de mesures nouvelles. Cette croissance est, comme les années précédentes, la résultante d'évolutions contrastées entre les branches, qui se rapprocheraient toutefois un peu sur la période.

Croissance des prestations du régime général par branche

	2006	2007	2008	2009 (p)	2010 (p)
Maladie	3,7 %	4,0 %	3,4 %	3,9 %	4,6 %
Retraite	5,9 %	6,1 %	5,6 %	4,9 %	4,5 %
Famille	4,5 %	3,0 %	3,5 %	2,6 / 3,9 %*	0,8 / 1,8 %*
Régime général	4,4 %	4,6 %	4,1 %	4,0 %	4,0 %

* Second chiffre après neutralisation de l'effet à la baisse, sur le montant des prestations versées par la CNAF, de la substitution du RSA à l'API en 2009

L'augmentation des **prestations de retraite servies par la CNAV**, qui était de l'ordre de 6 % par an depuis 2005, s'infléchirait en 2009 (4,9 %) et en 2010 (4,6 %). Ce ralentissement tient à la forte diminution du nombre de départs en retraite anticipée lié à l'allongement de la durée d'assurance requise, en application de la réforme de 2003. Les estimations de ces départs sont de 24 700 en 2009 (après 122 000 en 2008) puis de 49 700 en 2010. Le coût du dispositif, qui s'était accru chaque année de 2004 à 2008 pour atteindre 2,4 Md€, serait réduit à 2,1 Md€ en 2009 et à 1,6 Md€ en 2010, contribuant négativement sur les deux années à la croissance des prestations (de -0,4 point en 2009 et -0,7 point en 2010).

Hors retraite anticipée, le flux de départs se stabiliserait autour de 650 000 en 2009 et 2010 et le nombre de retraités de plus de 60 ans continuerait de croître à un rythme rapide (3,5 % en 2009, 3,3 % en 2010, soit une augmentation d'environ 380 000 prestataires pour chacune des deux années).

Les revalorisations des pensions, qui interviennent désormais au 1^{er} avril, se traduiraient par des hausses en moyenne annuelle de 1,3 % en 2009 et de 1,2 % en 2010.

Les prestations familiales connaîtraient une forte progression en 2009 (3,9 % hors API) portant sur presque tous les types de prestations : aides à la petite enfance (+ 5,8 %), aides au logement (+ 4,3 %), allocations liées au handicap (+ 6,7 %). Les prestations d'entretien (allocations familiales, complément familial, ...) augmenteraient de 1,1 %. La revalorisation des allocations, qui est indexée sur la hausse des prix de l'année précédente, a été forte au 1^{er} janvier 2009 (+ 3 % pour les allocations familiales). La croissance des prestations ralentirait nettement en 2010.

Une croissance des dépenses maladie de 3,5 % par an depuis 2006

En 2008, les dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM se sont élevées à 153 Md€. A périmètre constant, ce montant représente une augmentation de 3,5 % par rapport à 2007 et un dépassement de l'objectif voté par le Parlement de 950 M€¹. Ce dépassement a porté principalement sur les soins de ville (850 M€). Il s'explique pour environ un tiers par un effet de base (des dépenses 2007 plus élevées qu'il n'avait été prévu lors de la construction de l'objectif 2008) et, pour le reste, par une forte croissance des indemnités journalières et des remboursements de dispositifs médicaux.

¹ Ces montants sont revus à la hausse d'environ 100 M€ par rapport aux estimations de juin.

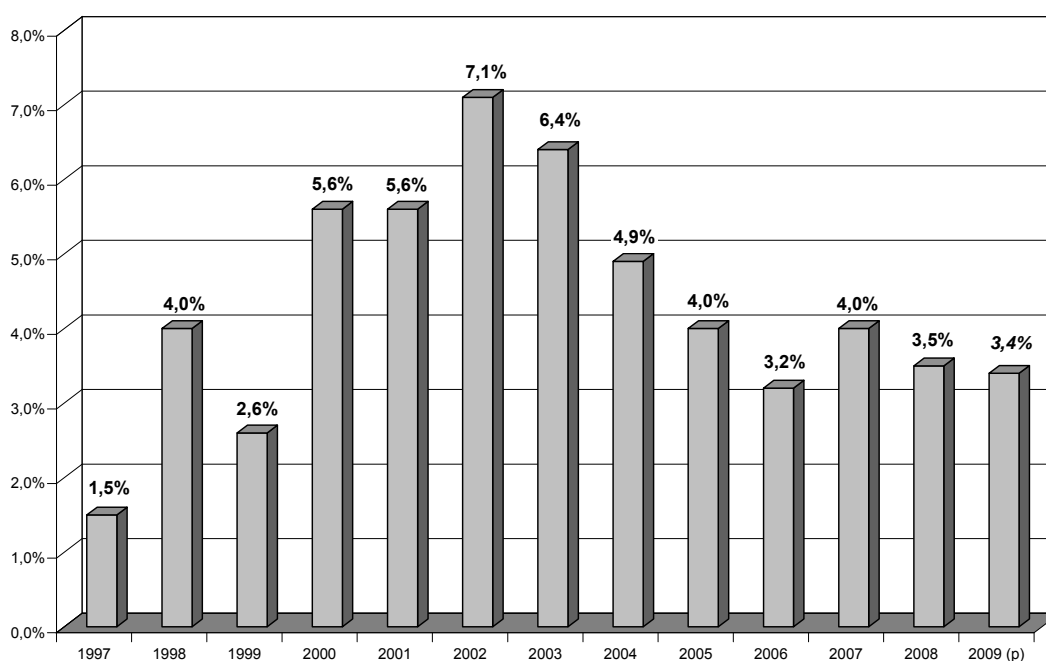
La croissance des soins de ville (2,6 %) a néanmoins marqué en 2008 une nette décélération à laquelle a contribué la mise en place des franchises médicales au 1^{er} janvier 2008 (pour environ 1,2 point).

Pour l'année 2009, l'objectif national d'assurance maladie a été fixé à 157,6 Md€. Il serait dépassé d'environ 300 M€. Cette estimation, qui est inférieure de 100 M€ à notre prévision de juin, ne tient pas compte des dépenses supplémentaires qui pourraient être induites par la grippe A.

Le dépassement (hors grippe A) porterait sur les soins de ville pour 350 M€ et sur les versements aux établissements de santé (150 M€) alors que les dépenses resteraient en-deçà des objectifs pour les autres postes en raison du gel de certaines dotations au secteur médico-social et au FIQCS.

Au total, la croissance des dépenses d'assurance maladie serait de 3,4 % en 2009 après 3,5 % en 2008. Elle a été en moyenne de 3,5 % par an sur les quatre dernières années (période 2006-2009).

Evolution des dépenses dans le champ de l'ONDAM sur la période 1997-2009



Les dépenses de soins de ville remboursées par l'assurance maladie augmenteraient de 3,7 % en 2009. Cette croissance est tirée par les indemnités journalières et les frais de transport dont les augmentations sur les huit premiers mois de l'année sont respectivement de 6,3 % et de 7,5 %¹. La revalorisation récente des soins infirmiers se répercute sur les remboursements d'actes paramédicaux (5,3 %). Les honoraires médicaux et les prescriptions de médicaments sont quant à eux sur une pente modérée (respectivement 2,3 % et 1,4 %).

Les versements de l'assurance maladie aux établissements de santé augmenteraient de 2,9 % en 2009.

Les dépenses susceptibles d'être occasionnées par la grippe A sont difficiles à estimer. Elles affecteraient principalement trois postes : les consultations des généralistes, les prescriptions de médicaments et les indemnités journalières.

¹ Par rapport à la même période de 2008, en données corrigées du nombre de jours ouvrables.

En 2010, avant prise en compte de toute mesure d'économie, les dépenses du champ de l'ONDAM progresseraient de 4,4 %. Ce taux intègre l'évolution prévisible des prestations remboursées, compte tenu de la prévision d'exécution de l'objectif 2009, ainsi que les effets des mesures déjà programmées.

L'objectif national de dépenses d'assurance maladie pour 2010 proposé par le PLFSS correspond quant à lui à une progression des dépenses de 3,0 % à champ constant.

Décomposition de l'évolution des dépenses d'assurance maladie (réalisations ou prévisions dans le champ de l'ONDAM)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (p)
Soins de ville	7,2%	8,0%	6,2%	4,3%	3,1%	2,8%	4,4%	2,6%	3,7%
Etablissements de santé	3,6%	6,3%	5,5%	4,6%	4,4%	3,0%	3,0%	3,9%	2,9%
Médico-social	6,3%	7,9%	9,0%	9,3%	7,8%	6,4%	6,7%	6,4%	5,1%
ONDAM	5,6%	7,1%	6,4%	4,9%	4,0%	3,2%	4,0%	3,5%	3,4%

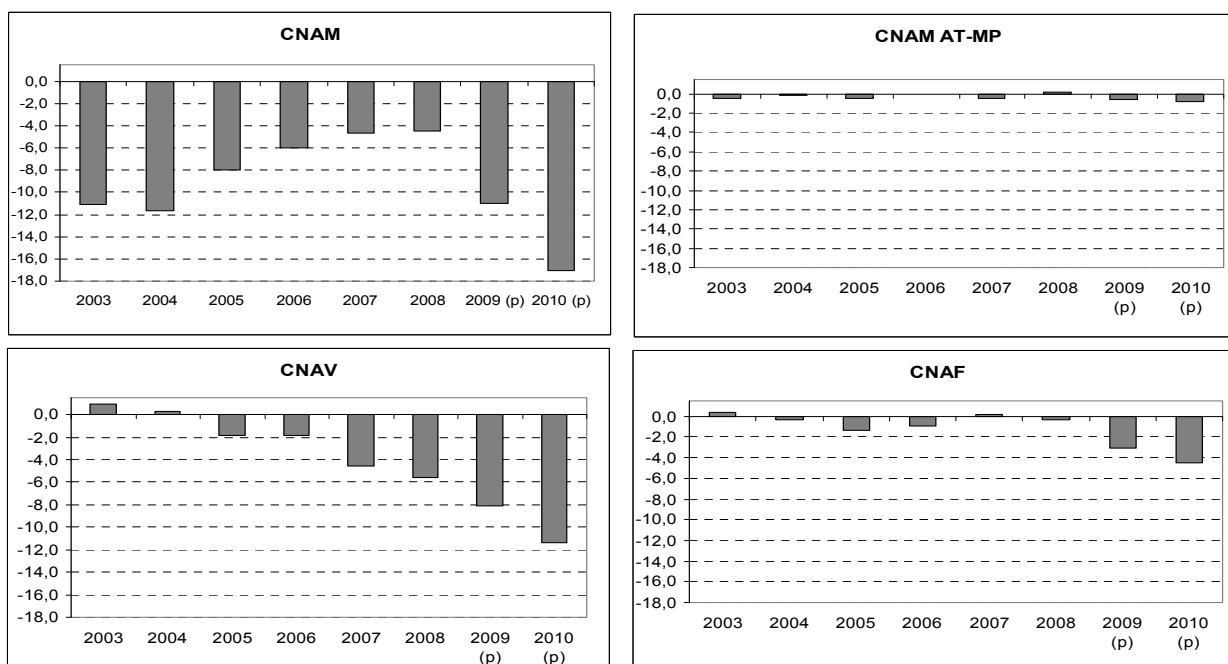
Des résultats par branche inégalement affectés par la récession

La **branche maladie** enregistre en 2009 la plus forte dégradation de son solde, son déficit passant de -4,4 à -11 Md€. C'est la traduction d'un écart d'évolution important entre ses charges (+3,7 %) et ses produits (-0,8 %). Ces derniers, qui se composent à 91 % de cotisations et de CSG, diminuent au même rythme que ceux du régime général. La CSG attribuée à la CNAM connaît une forte baisse en 2009 (-3,6 %), le mécanisme de répartition de la CSG entre régimes d'assurance maladie lui étant défavorable en 2009 et 2010. En sens inverse elle bénéficie en 2009 d'une affectation supplémentaire de droits tabacs et de la mise en place du forfait social sur l'épargne, ainsi que d'un transfert accru de la branche AT-MP.

La **branche retraite** est passée en quelques années d'un excédent en 2003-2004 à un déficit important. Celui-ci se creuserait à -8,1 Md€ en 2009, soit une dégradation de 2,5 Md€ par rapport à 2008. La croissance de ses charges nettes ralentirait d'environ un point (4 % après 5,2 % en 2008) du fait de la moindre augmentation des prestations versées, d'une diminution des transferts de compensation et de la forte réduction des charges financières qui découle de la reprise des déficits de la branche par la CADES. Ses produits nets progresseraient encore de 1,5 % en 2009, ce qui constitue un écart positif de plus de deux points par rapport à l'évolution du régime général. Cet écart s'explique principalement par la forte hausse des transferts du FSV et par l'incidence favorable sur les cotisations du relèvement du plafond, supérieur en 2009 à la hausse du salaire moyen. Ces deux effets conduisent à ce que les produits de la CNAV, et donc son solde financier, soient moins affectés par la récession que ceux des autres branches en 2009.

La **branche famille**, dont le solde était proche de l'équilibre en 2007 et 2008, connaît en 2009 une profonde dégradation de sa situation financière avec un déficit de l'ordre de 3 Md€. Ses charges (hors API) augmentent à un rythme soutenu voisin de 4 % en raison de la croissance des prestations et de l'accroissement de ses transferts au FSV. Ses produits, composés pour l'essentiel de cotisations et de CSG, diminuent au même rythme que pour l'ensemble du régime général.

Evolution des soldes des branches sur la période 2003-2010 (en milliards d'euros)



Des déficits représentant environ 10 % des charges en 2010

En 2009, les produits du régime général couvriraient 92,8 % de ses charges. Compte tenu des masses financières respectives des branches, ce taux de couverture serait le plus faible pour la CNAV (91,8 %).

En 2010, cette couverture tomberait au-dessous de 90 % pour les branches maladie et retraite.

2009	CNAM	CNAM - ATMP	CNAF	CNAV	Régime général
Charges nettes	150,5	11,2	59,2	98,9	314,3
Produits nets	139,5	10,5	56,2	90,8	291,7
Ratio produits/charges	92,7%	94,6%	94,9%	91,8%	92,8%

2010	CNAM	CNAM - ATMP	CNAF	CNAV	Régime général
Charges nettes	157,6	11,4	60,9	102,9	327,3
Produits nets	140,6	10,6	56,4	91,6	293,7
Ratio produits/charges	89,2%	93,3%	92,7%	89,0%	89,7%

La sensibilité du solde du régime général aux principales hypothèses

L'analyse montre que les écarts constatés entre les prévisions et les réalisations s'expliquent principalement par les révisions intervenant sur un petit nombre de variables, dont les deux principales sont la masse salariale du secteur privé et les dépenses d'assurance maladie. Plutôt que d'établir des scénarios, on rappelle dans le tableau qui suit l'incidence sur le solde du régime général (et donc sur celui des régimes de base) des écarts possibles des principales hypothèses par rapport à ce qui a été retenu dans ce rapport.

Sensibilité des résultats du régime général aux hypothèses de prévision (valeur 2009)

<i>En millions d'euros</i>	CNAM maladie	CNAM AT-MP	CNAF	CNAV	Régime général
Masse salariale du secteur privé : impact d'une hausse de 1 % du taux de croissance	900	100	300	650	1 950
Dépenses maladie : impact d'une hausse de 1 % dans le champ de l'ONDAM	1 270 (1 530 tous régimes)	30			1 300
Inflation : impact d'une hausse de 1 % de la revalorisation des prestations retraite et famille			270	840	1 110

Ainsi une variation d'un point de la masse salariale modifie le solde du régime général de 1,95 Md€ en 2009. Un point de dépenses d'assurance maladie du champ de l'ONDAM, en plus ou en moins, représente 1,53 Md€ pour l'ensemble des régimes d'assurance maladie et 1,3 Md€ pour le régime général.

Régime général et FSV : 2007-2010

En millions d'euros

	2007	2008	%	2009	%	2010	%
CNAM MALADIE							
Charges	161 532	166 124	2,8	174 441	5,0	184 871	6,0
Produits	156 903	161 676	3,0	163 461	1,1	167 780	2,6
Résultat	-4 629	-4 449		-10 980		-17 091	
CNAM AT							
Charges	11 436	11 068	-3,2	11 707	5,8	11 942	2,0
Produits	10 981	11 309	3,0	11 102	-1,8	11 180	0,7
Résultat	-455	241		-605		-762	
CNAV							
Charges	92 136	96 349	4,6	100 186	4,0	103 981	3,8
Produits	87 564	90 713	3,6	92 115	1,5	92 664	0,6
Résultat	-4 572	-5 636		-8 071		-11 317	
CNAF							
Charges	56 783	58 239	2,6	60 472	3,8	61 962	2,5
Produits	56 939	57 896	1,7	57 450	-0,8	57 527	0,1
Résultat	156	-342		-3 022		-4 435	
Régime général consolidé							
Charges	317 177	326 770	3,0	341 361	4,5	357 251	4,7
Produits	307 677	316 583	2,9	318 683	0,7	323 646	1,6
Résultat	-9 500	-10 186		-22 678		-33 605	

FSV							
Charges	14 352	14 618	1,9	16 024	9,6	16 833	5,0
Produits	14 503	15 431	6,4	12 985	-15,8	12 955	-0,2
Résultat	151	812		-3 039		-3 878	

Régime général 2006–2009 : produits et charges nets

En millions d'euros

	2007	2008	%	2009	%	2010	%
CNAM MALADIE							
Charges nettes	139 982	145 175	3,7	150 515	3,7	157 648	4,7
Produits nets	135 353	140 726	4,0	139 535	-0,8	140 556	0,7
Résultat	-4 629	-4 449		-10 980		-17 091	
CNAM AT							
Charges nettes	10 682	10 529	-1,4	11 151	5,9	11 401	2,2
Produits nets	10 227	10 770	5,3	10 546	-2,1	10 639	0,9
Résultat	-455	241		-605		-762	
CNAV							
Charges nettes	90 396	95 105	5,2	98 918	4,0	102 887	4,0
Produits nets	85 824	89 469	4,2	90 847	1,5	91 570	0,8
Résultat	-4 572	-5 636		-8 071		-11 317	
CNAF							
Charges nettes	54 765	57 512	5,0	59 192	2,9	60 864	2,8
Produits nets	54 921	57 170	4,1	56 169	-1,7	56 429	0,5
Résultat	156	-342		-3 022		-4 435	
Régime général consolidé							
Charges nettes	291 116	303 310	4,2	314 330	3,6	327 296	4,1
Produits nets	281 616	293 124	4,1	291 652	-0,5	293 691	0,7
Résultat	-9 500	-10 186		-22 678		-33 605	

Les charges nettes sont diminuées des reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et n'intègrent pas les dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les produits nets ne prennent pas en compte les reprises de provisions sur prestations et autres charges techniques, et sont diminués des dotations aux provisions et ANV sur actifs circulants. Les transferts entre la CNSA et la CNAM (maladie et AT-MP) portant sur l'ONDAM médico-social sont également neutralisés ainsi que les écritures exceptionnelles liées à l'apurement de la dette de l'Etat intervenu en 2007

Ensemble des régimes de base 2006–2009 : produits et charges nets

En millions d'euros

	2007	2008	%	2009	%	2010	%
Maladie							
Charges nettes	162 387	168 100	3,5	173 511	3,2	181 037	4,3
Produits nets	157 353	163 996	4,2	162 519	-0,9	163 956	0,9
Résultat	-5 034	-4 104		-10 992		-17 081	
AT-MP							
Charges nettes	12 071	12 060	-0,1	12 613	4,6	12 850	1,9
Produits nets	11 720	12 309	5,0	12 122	-1,5	12 158	0,3
Résultat	-351	249		-491		-692	
Retraite							
Charges nettes	173 014	180 891	4,6	187 518	3,7	195 045	4,0
Produits nets	169 086	175 305	3,7	178 536	1,8	182 306	2,1
Résultat	-3 927	-5 586		-8 982		-12 739	
Famille							
Charges nettes	55 228	58 037	5,1	59 656	2,8	61 328	2,8
Produits nets	55 409	57 739	4,2	56 672	-1,8	56 931	0,5
Résultat	180	-298		-2 983		-4 397	
Régimes de base consolidé							
Charges nettes	397 873	413 961	4,0	427 736	3,3	444 637	4,0
Produits nets	388 741	404 222	4,0	404 288	0,0	409 728	1,3
Résultat	-9 132	-9 739		-23 449		-34 909	

Source : direction de la sécurité sociale (SDEPF/6A)

Principales hypothèses pour la prévision

	Evolution en moyenne annuelle			
	2007	2008	2009 (p)	2010 (p)
Produit intérieur brut (PIB)				
PIB en volume	2,3%	0,4%	-2,25%	0,75%
PIB en valeur	4,7%	2,8%		
Masse salariale				
Secteur privé en comptabilité nationale (1)	4,8%	3,4%	-1,3%	-0,4%
<i>dont</i> <i>Emploi</i>	1,8%	0,7%	-2,7%	-2,3%
<i>Salaire moyen</i>	3,0%	2,7%	1,4%	1,9%
Secteur privé champ URSSAF	4,8%	3,6%	-2,0%	-0,4%
<i>dont</i> <i>Emploi</i>	1,7%	1,0%	-2,7%	-2,3%
<i>Salaire moyen</i>	3,1%	2,6%	0,7%	1,9%
<i>dont</i> <i>masse salariale plafonnée</i>	4,9%	3,8%	-0,8%	-0,9%
Plafond de la sécurité sociale				
Montant annuel en euros	32 184	33 276	34 308	34 582
<i>Variation en %</i>	3,6%	3,4%	3,1%	0,8%
Hausse des prix et taux de revalorisation				
Prix hors tabac	1,5%	2,8%	0,4%	1,2%
Revalorisation de la BMAF	1,7%	1,0%	3,0%	0,0%
Revalorisation des pensions				
au 1er janvier	1,8%	1,1%		
au 1er avril			1,0%	1,2%
au 1er septembre		0,8%		
<i>Effet en moyenne annuelle</i>	1,8%	1,37%	1,29%	1,15%

(1) Secteurs EB-EP

Source : INSEE / ACOSS / DSS